

Lyon

Monuments historiques: vers le classement de l'hôpital Edouard-Herriot?

La demande a été formulée le 31 mars dernier auprès de Rachida Dati, ministre de la Culture. Soutenue par plusieurs associations, elle concerne un classement aux Monuments Historiques de l'hôpital Edouard-Herriot dans son ensemble. Afin de protéger un « patrimoine remarquable ».

C'est une nouvelle étape qu'ils souhaitent engager aujourd'hui. Ou plutôt un désir de passer à la vitesse supérieure, toujours dans l'optique de protéger au mieux un patrimoine qu'ils ne veulent pas voir disparaître, celui de l'architecte Tony Garnier.

L'idéal? Un classement de tout l'hôpital

Rassemblés au sein de l'Institut Tony-Garnier, une cinquantaine d'adhérents dont plusieurs associations sont déjà à l'origine d'un « dossier de protection du patrimoine remarquable que constitue l'hôpital Edouard-Herriot ». Là, et « conformément à la décision unanime du conseil d'administration », ils demandent un classement aux Monuments historiques de cet établissement construit au début du



Octobre 2023 : les nouvelles urgences de l'hôpital Édouard-Herriot. Le projet concernait la rénovation du pavillon N, engagée par les Hospices Civils de Lyon.

Photo d'archives Richard Mouillaud

XX^e siècle, dans son ensemble.

Une demande formulée le 31 mars dernier « par notre avocat, auprès de M^{me} Rachida Dati, ministre de la Culture », précisent les responsables de l'association, via un communiqué. L'idéal, confirme le président de l'Institut Laurent Baridon, par ailleurs professeur de l'histoire de l'Art à l'université Lyon II, « ce serait la totalité de l'hôpital », ou alors, et c'est là « une demande subsidiaire » les

seuls bâtiments E et F.

Une surélévation de un à deux niveaux ?

Ces deux pavillons dessinés par Tony Garnier sont concernés par une seconde phase de travaux visant « à moderniser » l'établissement hospitalier à l'horizon 2032. Le projet est porté par les Hospices Civils de Lyon. « Il y a urgence, note Laurent Baridon, car le processus

avance ». L'intention, présentée en novembre 2022, faisait état d'une démolition partielle et d'une reconstruction de ces deux ouvrages. Il serait question, dit-il, de ne garder que les façades tout en envisageant une surélévation de un à deux niveaux. « Les contraintes nous ont amenés à faire un choix pour avoir le meilleur compromis bâtiminaire », admettait alors la directrice générale de l'hôpital.

Des réalisations prochaines, qui du coup, devraient être confiées à une équipe de maîtrise d'œuvre spécialisée dans le patrimoine et l'hospitalier.

La ministre « a deux mois pour répondre à cette demande »

Quatre grands partenaires du patrimoine ont accepté, poursuit-on du côté de l'Institut, d'être « corequérants » sur ce dossier, la Société académique d'architecture de Lyon, la fédération nationale Patrimoine-Environnement, l'association Docomomo France et l'association Urgences Patrimoine. La suite ? Tout dépendra de la réponse de la ministre qui disposerait d'un délai de deux mois pour accepter la demande ou la rejeter. Un feu vert, indiquent les responsables de l'Institut, changerait les choses. Cela « empêcherait de modifier l'aspect général de l'hôpital », mais « sans empêcher la modernisation », précise Laurent Baridon. « Il faut trouver des solutions », dit-il. Peut-être « trouver un autre rôle pour ces deux bâtiments » et « pourquoi pas envisager une construction nouvelle sur le site. »

● A. Du.